



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 07 Octobre 2026

Dossier en com - IA

L'UNSA prend acte de la démarche présentée par la Ville concernant le déploiement progressif et encadré de l'intelligence artificielle générative.

Nous partageons la nécessité d'un cadre sécurisé, notamment concernant la protection des données, le respect du RGPD, la souveraineté des données et la maîtrise des outils utilisés. Le rapport lui-même identifie ces risques, tout en mettant en avant les possibilités d'amélioration du service public et du quotidien des agents. Mais plusieurs questions restent pour nous essentielles.

Tout d'abord, quel sera l'impact concret de l'IA sur les missions, les métiers et l'organisation du travail des agents ? Lorsque la Ville parle d'optimisation des délais, de sécurisation des procédures ou de recentrage des agents sur leur cœur de métier, nous souhaitons savoir précisément comment ces évolutions seront mesurées et quelles conséquences elles pourront avoir sur les effectifs et les conditions de travail.

Ensuite, la formation devra être à la hauteur des enjeux. Les agents doivent pouvoir utiliser ces outils dans un cadre professionnel sécurisé, sur leur temps de travail, avec une information claire sur leurs responsabilités et sur les limites de l'IA.

Nous serons également particulièrement attentifs à la protection des données et à la responsabilité humaine. Le rapport affirme que le contrôle humain doit rester central et que l'expertise des agents demeure indispensable. Nous souhaitons que ces principes soient réellement garantis dans les pratiques.

Enfin, concernant l'expérimentation de GabIAN auprès de 1 000 agents et son évaluation prévue en mai 2027, nous demandons que les représentants du personnel soient pleinement associés au suivi et au bilan de cette expérimentation.